

ROUBAIX

Avis aux correspondants

Sur évidentes erreurs, l'administration de l'Algérie présente ses correspondants, d'adresser les communications internationales : administration, ambassades, impôts, douanes, sports (tours, pigeons), etc., théâtres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, ou sous le nom du citoyen Catrice.

Réouverture des chevaux

Pour éviter tout contretemps, les propriétaires de chevaux, jumente, étalon, mulots, sont invités à déclarer la déclaration obligatoire de leurs animaux, la plus tard possible, soit à Marly, bureau militaire.

Mort subitement sur la route publique

Hier, vers neuf heures du matin, le sieur Achille Morlet, âgé de 47 ans, ouvrier typographe demeurant rue de Moulins, passait dans la Grande Rue, se rendait à son travail, quand tout à coup il s'affaissa sur la chaussée.

Tous les agents en service, à cet endroit, le transportent au poste central où M. le docteur Bourdard arriva bientôt pour lui donner des soins. Ce dernier ne put que constater la mort de Marly, dû à une congestion cardiaque. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

Assassinat de la chausseuse

Le voleur a tranché la tête de la chausseuse et a été arrêté à divers endroits de la rue des Longs-Moulins, par suite d'une tranchée faite par le service des eaux. Le service de la voirie a été aussitôt avisé, à ce point de vue, et deux accidents graves lui pourraient résulter.

Arrêts

Les nommés Albert Colombe, âgé de 38 ans, büsserand et S. Raphaël Calvès, âgé de 18 ans, voleur et, se sont présentés au bureau de la police de sûreté pour demander un billet de logement. Ces individus, n'ayant pas de papiers, ont été mis en état d'arrestation.

Union électoral républicaine socialiste

La 2e section se réunit en son local habuel rue Rue de Roubaix, le vendredi 14 courant, à 8 heures 1/2 du soir. Présence indispensable.

La société de concert

Une communication a été insérée dans le journal ci-dessus de Roubaix, concernant la Société de géographie de Lille, où l'absurdité n'en est pas à connaissance.

Nous avériont M. le secrétaire de la Société de géographie que nous interrogerons sur ce sujet, mais quand il daignera nous les faire, il pourra venir en même temps qu'aux autres journaux.

Spectacles et Concerts

Le grand Théâtre de Roubaix. — Jeudi 13, à 20 heures, représentation extraordinaire : Les Merveilles de l'opéra-comique vaudoise en 3 actes, par A. Belmon et A. Mars, et l'Orchestre bleu, à paraître au Théâtre. Bureau à 7 heures. — Rides à 7 h. 12.

Hippodrome-Théâtre. — Lundi 21 décembre 1890, à 8 heures précises du soir, à l'Hippodrome-Théâtre, brillant spectacle concert, organisé par l'harmonie et le club bin et Stile, sous la présidence d'honneur de M. Henri Thaon.

On peut se procurer des cartes : au siège de l'harmonie du Jean Gislain les Inoffensives et le club bin et Stile, sous la présidence d'honneur de M. Henri Thaon.

AVIS. — Les représentations d'opéra et d'opéra-comique, nous donnent par la troupe de Gendron et Cie, à partir de ce jour, jusqu'au 1er juillet 1890.

Théâtre de Roubaix. — Jeudi 17, à 20 heures, représentation extraordinaire : Les Merveilles de l'opéra-comique vaudoise en 3 actes, par A. Belmon et A. Mars, et l'Orchestre bleu, à paraître au Théâtre. Bureau à 7 heures. — Rides à 7 h. 12.

Hippodrome-Théâtre. — Lundi 21 décembre 1890, à 8 heures précises du soir, à l'Hippodrome-Théâtre, brillant spectacle concert, organisé par l'harmonie et le club bin et Stile, sous la présidence d'honneur de M. Henri Thaon.

On peut se procurer des cartes : au siège de l'harmonie du Jean Gislain les Inoffensives et le club bin et Stile, sous la présidence d'honneur de M. Henri Thaon.

Société sociale et instrumentale. — Une grande réunion extraordinaire, à 20 heures, dimanche prochain 20 courant, à 8 heures du soir, chez le citoyen Louis Gauthier, Grand Rue, 28, sous les auspices du groupe d'Avant-garde, au profit de la propagande.

Nous y invitons tous les camarades.

Mouvement ouvrier

Réunion générale extraordinaire, à 20 heures, dimanche 19 décembre, chez le citoyen Louis Gauthier, angle des rues Delcenne et du Pilat. Ordre du jour important.

CROIX

Un jeune homme tué au patronage catholique. — Nos communautés à nous faire l'interprète fidèle des bruits qui courent à propos de la mort du jeune H. Torez.

Une enquête faite par M. Stégier, commissaire de police, a abouti à donner raison à la version des journaux cléricaux établissant que la mort du jeune homme est le résultat d'un deuil contre le célibat fixe ?

Suivant alors, il aurait dû être privée d'une communion catholique.

Comment aussi expliquer que la châsseuse ait été arrêtée au poste de police et l'escorteur interroger des vétérans, alors que leur défense sur sa volonté

confusion derrière le cou et une arme à la coté de la tête ?

Comment se fait-il également, qu'au moment de la prière il était encore en maillot et en tenue complète de gymnaste et qu'il ait à ce moment été de précipitation ? Cela ne peut s'expliquer.

Le jeune homme, a-t-il pu user qu'en faisant une chute grave au moment où il se livrait à des exercices à la barre fixe. Les coups marqués sur le dos et la tête de M. Torez ne s'expliquent pas autrement.

La direction du patronage tombe donc sous le coup de l'article 1386 du code civil. Nous demandons une enquête et l'autopsie du cadavre.

G. R.

TOURCOING

Le bon Monsieur Salembe

Le bon monsieur Salembe, de notre brasserie municipale vient d'appeler une fois de plus l'attention du public sur son extraordinaire personne.

Ce monsieur, si expert en l'art de parler bières, possède parmi lui, nombreux autres qualités que les «lecteurs» feront bien d'apprendre à connaître.

Représentant d'une importante maison de déchets, et par suite en quelque sorte patron, notre illustre Salembe vient de susciter en son établissement un conflit des plus curieux et dont nous donnons ici la relation la plus impartiale.

Samédideron un ouvrier trieur s'aperçut qu'un certain M. Blondel, plaignant avait fait, à l'aide d'un couteau, une longue entaille à ses parades. Il fit part de la chose à ses camarades et quelques uns de ceux-ci furent trouver M. Salembe. De mauvaise humeur comme toujours, le patron se fit chahuter rouge et déclara qu'il détaillait d'avoir découvert le coupable, tous les ouvriers seraient ranvoyés le soir même.

Comme bien l'on pense chacun se mit en devoir de s'informer quel pouvait bien être le drôle qui avait ainsi détourné les effets d'un grade. On finit par être d'accord pour accuser un jeune homme, fils d'un employé de l'établissement et qui, suivant les rumeurs unanimes, ne devait pas en être à son coup d'essai.

Mais c'est ici que l'histoire change. M. Salembe ne voulut point reconnaître le coupable fil d'un de ses plus fidèles serviteurs et, lundi matin, lorsque les ouvriers se présentèrent devant lui pour préciser leurs accusations, il les fit sortir mal, les fit sortir tous et, en guise de punition, leur défendit de travailler ce jour-là.

Mardi matin, les ouvriers se rendirent de nouveau auprès de M. Salembe et cette fois demandèrent le renvoi du ploy coupable. Sur le refus du patron d'obtempérer à ce désir, ils déclarèrent qu'ayant été empêchés de travailler la veille, ils allaient célébrer un jour pour leur bon plaisir. C'était là la chose la plus naturelle du monde et M. Salembe ne pouvait pas avoir meilleure réponse de la part de ses ouvriers.

Il fut donc permis de croire que l'incident se terminerait ainsi : mais on avait compris sans M. Salembe. Aussi, hier matin, lorsque les ouvriers se présentèrent à l'ouvrage, on leur fit savoir qu'il était considéré comme non faisant plus partie des personnes de l'établissement et qu'à de rares exceptions près, le renvoi pour cause était définitif.

L'heure fut portée devant les producteurs et l'ordre à renvoyer a été donné. M. Salembe fut pourtant fort bien régrader d'avoir aussi cavalièrement avoué ces ouvriers.

Mais que penser d'un tel qui réussit à empêcher la justice de faire la faute de montrer qu'il est inaccessible à la plus élémentaire pitié ?

Décidément, M. Salembe, le fils du garde-champêtre de Sains du Nord, n'a pas envie les malheurs les mêmes regards que pour ses chers frères !

Ça bon M. Salembe !

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMES. — La Société rotatoire d'Hellemes et ses effets. — C'est bien elle, qui est cause de la critique situationnelle, que les ouvriers de cette corporation.

Son installation a eu pour but l'immigration d'une certaine quantité d'ouvriers du dehors que leur situation oblige à travailler de nuit et de jour.

Les promulgation du tarif des douanes en 1881, on la vit apparaître avec ses grands mètres extérieurs, qui devaient faire des difficultés pour apprécier la quantité produite en plus, que les plus grandes métiers existantes, et comme je le citois il y a quelques jours, avec un ouvrier en moins.

Mal que pense-t-on d'un tel qui réussit à empêcher la justice de faire la faute de montrer qu'il est inaccessible à la plus élémentaire pitié ?

Décidément, M. Salembe, le fils du garde-champêtre de Sains du Nord, n'a pas envie les malheurs les mêmes regards que pour ses chers frères !

Ça bon M. Salembe !

G. D.

Une question à nos... brassieurs

A Roubaix, l'exercice des brasseries pour la saison 1890 ne produira pas moins de 650 milliers francs.

A l'oucom, l'abonnement, pour la même année produira 450 milliers francs. D'où vient cette énorme différence ?

Repondez donc, messieurs de la brasserie !

Coups à ses parents

La police a mis en arrestation le nommé Désiré Saunay, 21 ans, demeurant 188, rue de la Vieille, au siège de l'orphelinat, 10, rue de la Vigne, 20, Georges et Félix, 18, rue de la Gare, Bureau à 7 heures, chez M. Jules Martigot, r. de la Carrière.

Les enfants ne devront pas être nippés ni que devra être excepté aux pâtes à la farine, où il pourra plus égaler. Les cartes priées à l'avance dans les lieux cités ci-dessous ou aux membres actifs des trois sociétés peuvent se faire numérotées et M. Jules Martigot n'ayant moment le supplément de ces trois.

Coups et blessures

Le nommé Masquelier, âgé de 20 ans, a été arrêté hier sous l'accusation d'assassinat, à 8 heures du soir, chez le citoyen Louis Gauthier, Grand Rue, 28, sous les auspices du groupe d'Avant-garde, à la profonde de la propagande.

Nous y invitons tous les camarades.

Libre-Pensée

Dimanche 20 décembre, à 4 heures du soir, assemblée générale de la Libre-Pensée tourcoingaise.

Ordre du jour : mariages civils.

Conférence

Dimanche 5 heures, chez le citoyen Martin, à la Caserne, rue de la Folie, conférence publique et contradictoire avec le concours des citoyens Maxime Barrin et Gustave Descheider.

M. Salembe, conseiller municipal de quartier, a été invité par être à venir à cette réunion, devant compte de son mandat et s'exprimer surtout sur la question des bières.

Soirée chantante

Soirée chantante dimanche chez le citoyen Henri Léonard, 206, rue de Monnaie.

Bal à grand orchestre

Dimanche 20 décembre, à 6 heures du soir, bal à la coopérative par l'orchestre des « Zigeux ».

Frais d'entrée : Carnet, un franc; danse, 50 centimes; militaires, 20 centimes.

Poids reconnu exact

Le sieur Clotis, 16, marchand de charcuterie ayant obtenu d'une confrérie, une fois pour cent de son chiffre de vente sur sa volonté

sous peine de dire que cela chargement, ayant été vérifié, le poids en a été recommandé.

Syndicat des peintres et vitriers

La commission du syndicat des peintres et vitriers se réunira mardi 22 décembre, à 5 heures du soir.

Quotidien très urgent à l'ordre du jour.

RONCQ. — Soirée chantante. — Dimanche 20 décembre, au « Laurier vert », près de la Gare, grande soirée chantante au profit d'un soldat orphelin. On invite les amateurs.

MOUVEAUX. — Accident. — Le chauffeur de la firme Blondel a eu hier la première phalange d'un doigt de la main droite écrasée dans un engrenage.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal.

WAZIERES. — Débouchés mineurs. — Les citoyens Moche et Bastin, adressant aux deux débouchés mineurs de Wazieres, le 1er volet contre 52, donnent à la compagnie, vous venez d'affirmer votre confiance en nous.

Nous vous assurons de notre entier dévouement pour faire tout ce qu'il dépendra de nous pour la sauvegarde de vos existences et de votre sécurité.

A. MOCHÉ, J. BASTIN.

Nous publierons, dans notre numéro de demain, une protestation contre les manœuvres déviles de la compagnie.

Le député : DUFOUR.

BULLY-GRENAY. — Aux électeurs des mines. — Le citoyen Dufour remercie les 165 camardes qui ont voté pour lui. Il les engage à toujours combattre contre le patronat et l'oppression. Il affirme ses idées et son dévouement à la cause sociale.

Accident. — Le citoyen Dufour a envoyé au préfet ci-dessous, concernant l'accident survenu à la fosse n° 1 des mines de Béthune.

Le soussigné ayant été déposé au parquet, une enquête a été ouverte, à la suite de laquelle les époux Georges Pamart ont été arrêtés.

La femme Pamart est une ancienne bonne de chez M. Gérard. L'enquête se poursuit.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

WAZIERES. — Débouchés mineurs. — Les citoyens Moche et Bastin, adressant aux deux débouchés mineurs de Wazieres, le 1er volet contre 52, donnent à la compagnie, vous venez d'affirmer votre confiance en nous.

Nous vous assurons de notre entier dévouement pour faire tout ce qu'il dépendra de nous pour la sauvegarde de vos existences et de votre sécurité.

A. MOCHÉ, J. BASTIN.

Nous publierons, dans notre numéro de demain, une protestation contre les manœuvres déviles de la compagnie.

Le député : DUFOUR.

BULLY-MORETTE. — Aux électeurs des mines. — Le citoyen Dufour remercie les 165 camardes qui ont voté pour lui. Il les engage à